

2018-0940  
2018-05-09

**WILSON®**  
**25% SAVON INSECTICIDE CF**

SOLUTION

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

N° D'HOMOLOGATION 21110 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Sels de triéthanolamines d'acides gras 25 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

CONTENU NET : 10 – 1050 L

Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.  
1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1  
1-800-268-2806

2018-0940

2018-05-09

**MODE D'EMPLOI :** Pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

**PRÉCAUTIONS :** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ce produit peut irriter la peau et les yeux. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.

**PREMIERS SOINS :** **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ÉLIMINATION :** Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives et les contenants conformément aux exigences municipales et provinciales. Pour de plus amples renseignements et le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou l'organisme provincial chargé de la réglementation.

**Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais au 1 800 268-2806.**